



Les enjeux de la santé et sécurité au travail

1. Les enjeux de la santé et sécurité au travail pour les salariés

- Les **enjeux humains** sont de :
 - préserver son intégrité physique et mentale ;
 - éviter les éventuels handicaps et la souffrance.
- Les **enjeux socio-économiques** sont de :
 - conserver son emploi ;
 - conserver l'intégralité de son salaire.

2. Les obligations et droits de l'employeur et du salarié en matière de santé et sécurité au travail

	Employeur	Salarié
Obligations	– Informer les salariés sur les risques et les mesures de prévention. – Former à la sécurité les salariés. – Mettre en œuvre des actions de prévention adaptées. – Désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et prévention des risques professionnels (PPRP). – Évaluer les risques et consigner les résultats dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). – Organiser ou adhérer à un service de prévention et de santé au travail.	– Prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que celles de ses collègues. – Respecter les consignes de sécurité. – Signaler immédiatement un danger grave et imminent à son employeur ou son représentant : droit d'alerte.
Droits	– Sanctionner les salariés ne respectant pas les consignes de sécurité. – Faire respecter les règles de sécurité de l'entreprise.	– Quitter son poste de travail en cas de danger grave et imminent : droit de retrait. – Bénéficier de formations à la sécurité.

3. Les dispositions réglementaires spécifiques aux jeunes et aux nouveaux embauchés

- Tous les nouveaux embauchés bénéficient d'une **information** et d'une **formation** à la sécurité, ainsi qu'une **visite d'information et de prévention**.
- **Pour les jeunes travailleurs de moins de 18 ans**, le Code du travail prévoit des dispositions spécifiques comme l'interdiction du travail de nuit et de l'affectation à des travaux ayant des risques pour leur santé ou leur sécurité.